

**CATEGORIES LICENCES**

**TARIFS LICENCES**

<b>TARIFS LICENCES</b>			
<b>(compris avec souscription assurance individuelle* de 3,50 €)</b>			
<b>CATEGORIES ET TARIFS COTISATIONS</b>			
<i>NOTA : le choix de l'assurance individuelle* n'étant pas imposée strictement par la loi, toute association sportive qui accepterait de licencier une personne « hors assurance », devra faire ce choix au niveau du site de demande de licences.</i>			
CATEGORIES	ANNEES	TARIFS	
SENIORS	Nés en 2006 et avant	39,15 €	
Semi VETERANS	Nés avant 1995	39,15 €	
VETERANS	Nés en 1990 et avant	39,15 €	
JEUNES	Nés entre 2007 et 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ JEUNES : nés en 2007 (Possibilité de jouer en catégorie senior)</li> <li>▶ JEUNES : nés en 2008 et 2009 (Possibilité de jouer en senior sur présentation d'un certificat médical de « sur-classement » pour ceux de 2007 et de « double sur-classement » pour ceux de 2008)</li> <li>▶ JEUNES : nés en 2010 ou 2011 (Impossibilité de jouer en senior)</li> </ul>	32,35 €
ENFANTS	Nés en 2012 et après	PITCHOUNS – SUPER PITCHOUNS	22,00 €
<b>MUTATION (licence validée et changement de club en cours de saison)</b>			
Les mutations se font entre clubs via le site des licences			
<b>DOCUMENTS A FOURNIR AUX CLUBS POUR L'OBTENTION D'UNE LICENCE</b>			
<p><b>questionnaire de santé ou certificat médical</b>  <b>nom – prénom – adresse – adresse mail – n° de téléphone</b>  <b>photo format numérique</b>            (pour les mineurs : il faut en plus les nom, prénom et adresse mail du représentant légal)</p>			

Pour une équipe de foot à 7, il faut un minimum de 12 joueurs. Pour que le dossier d'engagement ne soit pas mis sur liste d'attente et qu'il soit traité, il faut adresser le règlement de 12 licences par équipe de foot à 7 au plus tard le 01/07/2024 au comité.

Pour une équipe de foot à 11, il faut un minimum de 18 joueurs. Pour que le dossier d'engagement ne soit pas sur liste d'attente et qu'il soit traité, il faut adresser le règlement de 18 licences par équipe de foot à 7 au plus tard le 01/07/2024 au comité.